



CFONB

Comité Français d'Organisation
et de Normalisation Bancaires



Qui sommes-nous ?

Une association professionnelle française...

Le CFONB¹ a pour mission d'étudier et de résoudre, aux plans organisationnel et normatif, les questions à caractère technique liées à l'activité bancaire. Ses travaux portent essentiellement sur les moyens et services de paiement et les instruments financiers.

... dans un contexte européen...

Le CFONB est l'un des acteurs principaux de la mise en place, en France, du SEPA² qui, dans le sillage du passage à l'euro, vise à l'intégration européenne des moyens de paiement. Il prépare les positions des représentants français sur les sujets traités dans les groupes de travail européens et relaie auprès de ses adhérents les travaux en cours et à venir.

... et un environnement international

Le CFONB participe aux travaux conduits au plan international dans le domaine de la normalisation et de la réglementation.

1. CFONB : Comité français d'organisation et de normalisation bancaires

2. SEPA : Single Euro Payments Area, espace unique de paiement en euros

zoom

La place du CFONB dans la normalisation

Le CFONB intervient dans un cadre devenu européen et international, sur les moyens et systèmes de paiement ainsi que dans le domaine des instruments financiers :

il organise l'élaboration des normes françaises des domaines bancaire et financier, par délégation d'AFNOR



normes NF relatives à la production des chéquiers, formules de chèques

il mandate des experts pour participer aux travaux de rédaction des normes internationales et européennes



normes relatives aux coordonnées interbancaires (IBAN), aux cartes de paiement

il élabore des standards destinés à sécuriser l'échange de fichiers entre les banques et leurs clients tant en France qu'avec l'étranger



politique de référencement de familles de certificats de signature électronique offrant un haut niveau de sécurité...



ORGANISATION ET STANDARDISATION

Le CFONB élabore et diffuse les règles professionnelles et les standards concernant les moyens et services de paiement et les instruments financiers :

- en coopération avec la Banque de France,
- en concertation avec les administrations françaises, les organisations professionnelles et interprofessionnelles, françaises, européennes et internationales.



Le projet SEPA³ vise à constituer une gamme de moyens de paiement en euros commune à l'ensemble des pays européens. Sont d'ores et déjà opérationnels :

- le virement SEPA, depuis janvier 2008
- le prélèvement SEPA, depuis novembre 2010



Le CFONB contribue à l'activité de tous les groupes de travail de l'EPC⁴. Les experts français mandatés s'appuient sur les différents comités du CFONB.



En association avec le ZKA⁵, il assure la promotion et l'évolution d'EBICS, un standard ouvert de communication qui :

- permet le transport, sous protocole internet (IP) sécurisé, de fichiers d'ordres et de reporting dans le cadre de la relation client-banque,
- est une des solutions, avec SwiftNet, pour remplacer les protocoles ETEBAC.

3. L'utilisation de la marque SEPA est sous licence de l'EPC.

4. EPC : European Payments Council, instance créée par la communauté bancaire européenne en 2002 pour la mise en place du projet SEPA.

5. ZKA : Zentraler Kreditausschuss, homologue du CFONB en Allemagne.

NORMALISATION

Le CFONB, bureau de normalisation pour les domaines bancaire et financier :

- contribue, en liaison avec les acteurs concernés à l'élaboration, au développement et à la progression des normes françaises, européennes et internationales,
- alerte les instances compétentes de la profession de tout projet de normalisation susceptible de les impacter.

ISO TC68

Ce comité technique international couvre les activités de normalisation propres aux domaines de la finance :

- Sous-comité *core banking*⁶ (Présidence française)
- Sous-comité *security*
- Sous-comité *financial instruments*

AFNOR

Les activités de normalisation du domaine de la finance en France sont regroupées dans trois commissions de normalisation (CN) :

- CN2 : gestion de la sécurité
- CN4 : valeurs mobilières
- CN7 : opérations bancaires générales

NORME ISO 20022

L'enregistrement des messages financiers développés sur la base du standard ISO 20022 est géré par le Registration Management Group 20022 de l'ISO⁷. L'ensemble des messages financiers couvre principalement le domaine des paiements, de la carte, de la trésorerie, du commerce international et des titres.

6. Core banking : ce comité gère les standards BIC (Business Identifier Code) et IBAN (International Bank Account Number)

7. ISO : International Organization for Standardization



AUX PROFESSIONNELS

Notre ambition : fournir une information complète et pertinente pour accompagner leurs actions.

Des publications en libre accès

sur des thématiques variées, disponibles sur le site internet, www.cfonb.org

Des rencontres interprofessionnelles

sur des sujets d'actualité, ouvertes aux adhérents, aux représentants d'entreprises et/ou des sociétés de services.

AUX ADHÉRENTS

Notre priorité : dans le champ d'action du CFONB, informer et accompagner nos adhérents dans la préparation de la mise en œuvre des évolutions règlementaires et de marché.

Publications réservées

à nos adhérents, publiées sur le site extranet, www.extranet.cfonb.org

Communications adhérents

pour rester informé en temps réel sur les règles professionnelles et les standards définis par le CFONB sur le site extranet, www.extranet.cfonb.org

Prestation d'assistance

Grâce à une véritable relation de proximité, le CFONB met tout en œuvre pour répondre aux questions de ses adhérents.

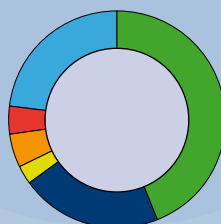
zoom

Consultation par type de métier

Les catégories professionnelles traditionnellement en contact avec le CFONB sont les banques, les SSII et les consultants.

Dans le contexte du SEPA et du protocole EBICS, de nouveaux acteurs interrogent le CFONB sur l'évolution des standards qui régissent la communication électronique entre les clients et leurs banques.

Répartition des consultations



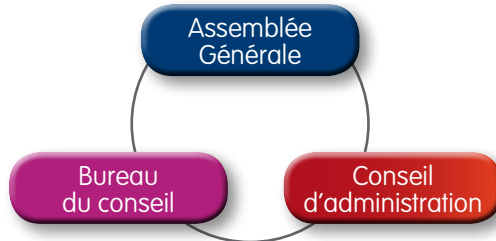
- Profession bancaire
- SSII
- Administration
- Particuliers
- Consultants
- Entreprises



GOUVERNANCE

Le CFONB, association Loi 1901, est gouverné par le conseil d'administration et le bureau du conseil.

Son animation est confiée à une banque.



NOS ADHERENTS ET PARTENAIRES

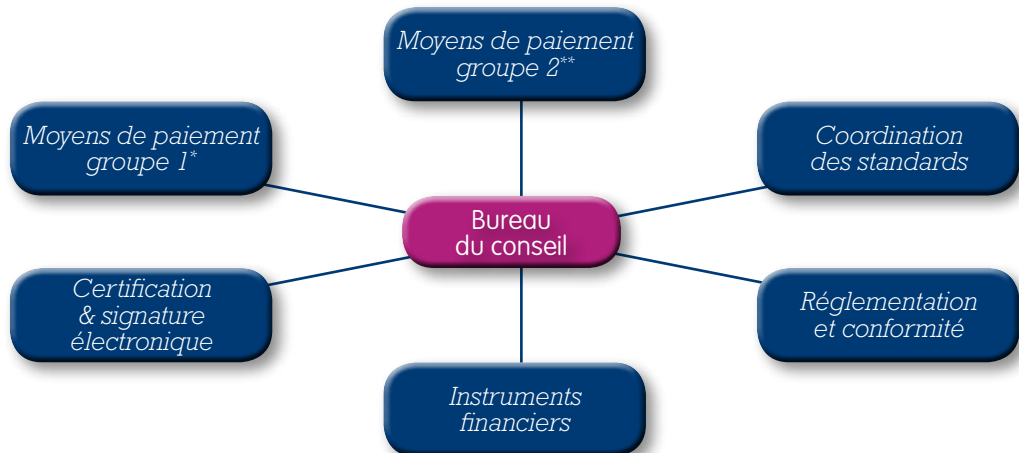
- des établissements de crédit,
- des entreprises d'investissement,
- des infrastructures de marchés et de paiements,
- des associations professionnelles.

Parmi nos adhérents

Association Française des Sociétés Financières -
 Association Monégasque des Activités Financières - Banque de France -
 BNP Paribas - BPCE -
 Caisse des Dépôts et Consignations -
 Crédit Agricole SA - Crédit Mutuel CIC -
 Euroclear France - Fédération Bancaire Française -
 GIE Cartes Bancaires - HSBC France -
 La Banque Postale - Euronext Paris - OCBF -
 Société Générale - STET...

FONCTIONNEMENT

Les travaux du CFONB s'articulent autour de six pôles et de groupes de travail dédiés à différents thèmes. Cette organisation permet d'adapter les travaux aux évolutions d'un environnement en mouvement.



* Virement - prélèvement - lutte contre le blanchiment de fonds et le financement du terrorisme

** Chèque - effet de commerce - carte - espèces



CFONB

Comité Français d'Organisation
et de Normalisation Bancaires

18, rue la Fayette - 75009 PARIS
Site internet : www.cfonb.org
E-mail : cfonb@fbf.fr



*Imprimé par Compédit Beauregard S.A.
sur papier certifié PEFC*